

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 MAI 2022**

**Délibération n° D-2022-163**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/05/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 16/05/2022

Subventions de fonctionnement - Année 2022 - Associations  
sportives de loisirs

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie LARRIBAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien MATHIEU

**Direction Animation de la Cité****Subventions de fonctionnement - Année 2022 -  
Associations sportives de loisirs**

Madame Florence VILLES, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au titre de l'année 2022, et dans le cadre des crédits qui ont été ouverts au budget primitif correspondant, il est proposé d'allouer aux associations sportives de loisirs, affiliées à Niort Associations, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères communs tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

A partir des éléments fournis par les associations sportives de loisirs, sur la base de ces critères, et au regard de l'instruction de l'Office du Sport Niortais, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2021 / 2022.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement de subventions de fonctionnement aux associations sportives de loisirs dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous ;

<b>Associations</b>	<b>Subventions année 2022 (en €)</b>
Aéromodel Club Niortais	800,00
Aikido Club Niortais	450,00
Amicale des cyclos niortais	150,00
Association multisport de l'Agglo du Niortais	350,00
ASPTT section Fitness	500,00
Chok Muay Thai	150,00
Club de voile Niortais	800,00
Esprit Karaté Niortais	500,00
Gardons le Rythme	700,00
Les 12-14 Niort	500,00
Les Anneaux du Marais	400,00
Mille Bulles	500,00

Récréo	350,00
SA Souché Niort - Section Marche "Un Pas de Plus"	800,00
SA Souché Niort – Section VTT	180,00
Vélo Club Niortais	250,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 380,00</b>

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Florence VILLES